

A F F A I R E N° 25.

OBJET : ACQUISITION D'UN MATERIEL DESTINE AU NETTOYAGE ET A L'ENTRETIEN DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DE SAINT-DENIS.

LE MAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT

Mesdames, Messieurs et chers collègues,

Etant donné l'importance croissante des réseaux d'assainissement (eaux usées et pluviales) de la Commune de SAINT-DENIS, il m'est apparu nécessaire que la Commune se dote d'un matériel adapté pour l'entretien de ces réseaux afin d'en assurer le bon fonctionnement. La vétusté du matériel existant me conduit en effet à envisager l'acquisition d'un nouveau matériel hydrocureur-vidangeur qui assurera le nettoyage et l'entretien des réseaux d'eaux usées et pluviales ainsi que la vidange des fosses communales.

Les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 900 article 214 du Budget Communal 1982.

Je vous demande :

- d'approuver le Cahier des Charges relatif à cette opération.
- de m'autoriser à lancer l'appel d'offres et à passer le marché avec l'entreprise qui aura présenté l'offre la plus avantageuse.

Je mets la question aux voix.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

*

*

*

*Recu de la Préfecture
de la Réunion
le 16 Juillet 1982*